



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024 - 79

Séance du jeudi 12 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 12 décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Mme Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	14
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	05
		Absents :	0

Membres présents : BALDOVINI Antony, BONIFACI Jean-François, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PANTALACCI BANCE Antoinette, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

Membres représentés : BONY Sarah (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI, CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange (Pouvoir à Jean-François BONIFACI), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à CHEYNET Patrick), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Jeanne RAMAZOTTI)

Membres absents :

Date de la convocation : 06 décembre 2024

Date d'exécution : 18 décembre 2024

Date d'affichage : 20 décembre 2024

OBJET : UTILISATION DES VÉHICULES DU SERVICE « VOIRIE »

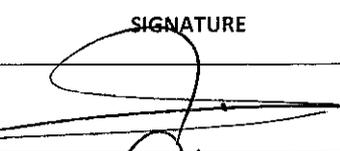
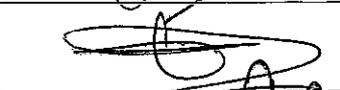
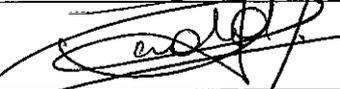
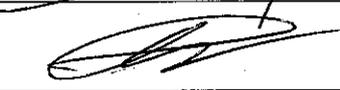
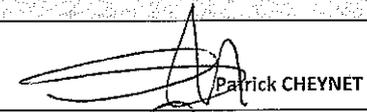
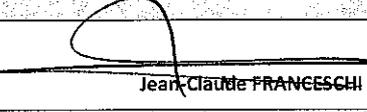
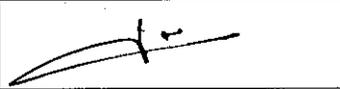
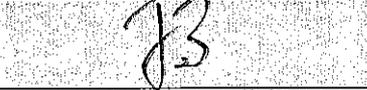
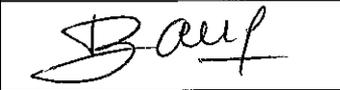
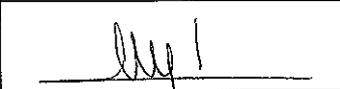
Le président expose au conseil qu'il est apparu nécessaire de rappeler et de fixer les règles d'utilisation des véhicules affectés au service voirie de la commune et de sensibiliser les agents concernés quant aux précautions à prendre avant d'utiliser un véhicule de service et aux implications qui en découlent.

Il propose au conseil d'approuver le projet de règlement qui lui est présenté qui fixe l'ensemble des règles et des préconisations applicables.

*** * ***

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'approuver le règlement d'utilisation des véhicules affectés au service voirie qui lui est soumis.

Délibération n° 2024 – 79 : UTILISATION DES VÉHICULES DU SERVICE « VOIRIE »

NOM & PRÉNOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI JEANNE 1ère adjointe Pouvoir à	X				
LUCIANI DOMINIQUE 2ème adjoint Pouvoir à	X				
TADDEI LAURENCE 3ème adjoint Pouvoir à	X				
GIULY MARTIN 4ème adjoint Pouvoir à	X				
RICCIARDI-SAEZ CELIA 5ème adjointe Pouvoir à	X				
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à Patrick CHEYNET	X				 Patrick CHEYNET
PIRAS MARIA-ANTONietta Conseillère municipale Pouvoir à J. RAMAZOTTI	X				 Jeanne RAMAZOTTI
BALDOVINI ANTONY Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BONY SARAH Conseillère municipale Pouvoir à J.C. FRANCESCHI	X				 Jean-Claude FRANCESCHI
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à	X				 P.B.
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à	X				 L.
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BANCE ANTOINETTE Conseillère municipale Pouvoir à	X				
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à	X				

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,

Jean-Claude FRANCESCHI

